ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique — océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

Résolution des difficultés rencontrées par les États membres de la BAGASOO dans l'élaboration et la mise en œuvre des NASP

(Note présentée par la BAGASOO)

RÉSUMÉ	
La présente note d'information expose le point de vue de BAGASOO sur les défis qui entravent l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de sécurité de l'aviation (NASP), notamment l'absence d'un programme national de sécurité (PNS) établi ou opérationnel. BAGASOO propose un appui coordonné à la mise en œuvre des NASP et à l'établissement progressif des PNS, reposant sur une définition claire des responsabilités nationales, une assistance pratique et des résultats attendus par étapes, adaptés aux besoins de chaque État membre. La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3.1**.	
Objectifs stratégiques	*Chaque vol est sûr et sécurisé*

1 INTRODUCTION

1.1 L'élaboration de plans nationaux de sécurité de l'aviation (NASP) réalistes et leur traduction en améliorations durables de la sécurité se heurtent à des difficultés importantes dans les États membres de BAGASOO. L'un des principaux facteurs est l'absence d'un programme national de sécurité (PNS) établi, ou l'existence d'un cadre de PNS dont les processus ne sont pas encore opérationnels. Cette question doit être traitée conjointement avec l'insuffisance des capacités techniques, les besoins concurrents en ressources et les faiblesses du suivi de la mise en œuvre. Son ampleur varie selon les États membres.

1.2 Le NASP définit les objectifs, les cibles et les initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) à l'échelle nationale, conformément au Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et au Plan régional de sécurité de l'aviation (RASP) pertinent, afin de gérer la sécurité sur une période déterminée. Le PNS constitue le cadre permanent de gestion de la sécurité par l'État et repose sur quatre composantes : la politique, les objectifs et les ressources de l'État en matière de sécurité ; la gestion des risques de sécurité par l'État ; l'assurance de la sécurité par l'État ; et la promotion de la sécurité par l'État.

1.3 Compte tenu des difficultés communes recensées, BAGASOO propose que l'appui à ces deux dispositifs soit mené conjointement. Les États membres devraient élaborer et mettre en œuvre leurs NASP tout en établissant ou en renforçant progressivement les processus du PNS nécessaires pour éclairer, mettre en œuvre et évaluer ces plans.

2 ANALYSE

2.1 **Absence d'un PNS opérationnel comme facteur clé.** Lorsqu'un PNS n'a pas été établi, l'État ne dispose pas d'un cadre intégré reliant les responsabilités en matière de sécurité, les informations, les décisions relatives aux risques et l'assurance de la sécurité. Lorsqu'un PNS n'existe que sous forme documentaire, des lacunes pratiques similaires peuvent subsister. Pour BAGASOO, cela signifie qu'une assistance limitée à la rédaction d'un NASP ne peut résoudre le problème de fond lié à sa mise en œuvre. L'appui doit également permettre d'établir les processus nationaux qui garantissent que les priorités restent fondées sur des éléments probants et que les actions font l'objet d'un examen régulier, tout en favorisant l'établissement du cadre de base du PNS et la mise en œuvre du NASP.

2.2 **Difficultés à élaborer un NASP réaliste.** En l'absence de processus opérationnels du PNS, les équipes nationales disposent d'une base moins solide pour recenser les défis organisationnels, hiérarchiser les risques opérationnels et choisir des cibles mesurables. Le plan peut ainsi reproduire les priorités mondiales ou régionales sans être suffisamment adapté aux activités nationales et aux ressources disponibles. BAGASOO propose d'aider chaque État membre à établir un profil initial de sécurité à partir des constatations issues de la supervision, des informations sur les événements, des recommandations d'enquête et des données relatives à l'activité opérationnelle. Des éléments probants régionaux et un jugement d'experts structuré peuvent compléter les données nationales incomplètes, à condition que les hypothèses soient consignées et que les priorités soient réexaminées à mesure que les informations s'améliorent. Un NASP réaliste devrait également tenir compte des caractéristiques propres à l'État, telles que la taille et la complexité de son système d'aviation ainsi que les ressources disponibles ; il devrait être adapté et modulable.

2.3 **De la rédaction à l'approbation et à l'exécution.** L'élaboration d'un NASP nécessite un accord sur les priorités, les contributions des institutions, les coûts et les responsabilités en matière d'approbation. Sa mise en œuvre exige ensuite que ces engagements soient intégrés aux programmes de travail nationaux. BAGASOO propose des séances pratiques de rédaction et d'examen permettant de produire un plan dont l'État assure l'appropriation, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre chiffré. Des responsables et des dates cibles devraient être définis pour les étapes de consultation et d'approbation nationales. Les États disposant déjà d'un NASP devraient remédier aux lacunes de leurs modalités de mise en œuvre tout en poursuivant les actions de sécurité justifiées.

2.4 **Gouvernance, responsabilités et engagement des parties prenantes.** L'absence de coordination efficace affaiblit également l'appropriation du NASP par les différentes institutions. Chaque État membre devrait désigner un haut responsable chargé de coordonner le NASP, identifier les points focaux du NASP et du PNS, et établir ou renforcer un mécanisme national de coordination de la sécurité. Les décisions de ce mécanisme devraient attribuer les actions à mener et permettre de résoudre les retards liés aux ressources ou aux approbations. Les autorités concernées et le secteur de l'aviation devraient y participer selon leurs responsabilités respectives. BAGASOO propose d'associer, dès le début du projet d'élaboration du NASP, les hauts dirigeants de toutes les parties prenantes, notamment au moyen d'une formation de sensibilisation portant sur le NASP et le PNS, d'outils de travail communs et d'un appui à la coordination des travaux.

2.5 **Expertise limitée et concurrence pour les ressources.** L'établissement du PNS et la mise en œuvre du NASP nécessitent des compétences en analyse de la sécurité et en gestion de

programmes, en complément des activités courantes de supervision. BAGASOO propose d'appuyer les équipes nationales par un accompagnement pratique, la mise en commun de spécialistes et des activités de formation pertinentes associant les équipes désignées pour la mise en œuvre, y compris leurs suppléants. La formation devrait aboutir à des résultats utilisables, tels qu'une évaluation des risques, un calendrier de mise en œuvre d'une SEI ou une fiche de suivi d'un indicateur. Les États membres devraient prévoir du temps de travail du personnel et des financements nationaux ; BAGASOO propose de recenser les besoins communs d'assistance et de coordonner l'appui des partenaires. La désignation de suppléants et la formalisation des passations de fonctions devraient contribuer à assurer la continuité des travaux lors des changements de personnel.

2.6 **Déficits d'informations de sécurité.** L'absence d'un PNS ou son caractère non opérationnel limite la collecte, l'analyse et l'utilisation régulières des informations sur la sécurité. BAGASOO propose de commencer par un ensemble limité et gérable de sources nationales de données, un système simplifié de collecte et de traitement des données sur la sécurité (SDCPS), la désignation de responsables des données et des analyses périodiques. Les modalités de partage des informations devraient préciser les utilisations autorisées, les exigences de confidentialité et les protections applicables. Les États devraient distinguer l'achèvement des activités du NASP des éléments démontrant leur efficacité, en s'appuyant sur des valeurs de référence pour les indicateurs, des intervalles d'examen et un suivi documenté. Les données manquantes devraient être consignées comme des lacunes nécessitant une action.

2.7 **Une approche d'assistance coordonnée au NASP et au PNS.** BAGASOO propose un plan de travail unique et coordonné pour l'appui, comportant des résultats attendus distincts pour le NASP et le PNS. Un État ne disposant pas de PNS devrait commencer par attribuer les responsabilités, évaluer les lacunes et établir les processus prioritaires de gestion de la sécurité. Un État disposant d'un PNS documenté, mais partiellement mis en œuvre, devrait concentrer ses efforts sur l'utilisation régulière de ces processus. Dans les deux cas, l'élaboration ou la révision du NASP devrait se poursuivre sur la base des meilleures informations disponibles, en intégrant les actions d'établissement du PNS parmi les SEI pertinentes.

2.8 **Mise en œuvre par étapes**

i) **Trois premiers mois : détermination des besoins et des priorités.** Dans les trois mois suivant une date de démarrage convenue, chaque État membre participant et BAGASOO devraient achever un examen conjoint de l'état du NASP et des dispositions relatives au PNS. Cet examen devrait distinguer l'absence de PNS, l'existence de dispositions documentées et les processus dont le fonctionnement est démontré. Les résultats attendus devraient comprendre la désignation des points focaux, un profil initial de sécurité, les lacunes prioritaires et un calendrier d'assistance convenu. Les initiatives nationales de sécurité existantes ainsi que les activités de formation et d'harmonisation de BAGASOO devraient être mises en correspondance avec les priorités afin d'éviter les activités faisant double emploi. Aucune uniformité de l'état d'avancement des PNS entre les États membres n'est présumée.

ii) **Du quatrième au sixième mois : mise en œuvre des plans et des processus.** Les États membres devraient élaborer ou réviser leurs NASP, achever les étapes convenues de consultation et d'approbation nationales, et adopter des calendriers de mise en œuvre chiffrés. En parallèle, chaque État devrait engager les actions prioritaires du PNS, notamment la coordination, l'examen des informations sur la sécurité et l'évaluation des risques. BAGASOO devrait faciliter les examens techniques et l'accompagnement, tandis que l'État prendrait en charge les approbations institutionnelles et les ressources. Lors de l'examen à six mois, les résultats devraient démontrer à la fois les progrès accomplis concernant le NASP et le fonctionnement de certains processus du PNS, ainsi que les mesures de rattrapage prévues en cas de retard.

iii) **Du septième au douzième mois : examen de l'efficacité.** Les États devraient poursuivre les SEI et les actions prioritaires du PNS, procéder à des examens trimestriels de la mise en œuvre et évaluer l'utilisation des nouveaux processus. Au plus tard au douzième mois, chaque État devrait examiner les résultats obtenus, les tendances de sécurité disponibles et les faiblesses persistantes, puis réviser son calendrier pour l'année suivante. BAGASOO devrait consolider les progrès validés par les États et les besoins d'assistance non satisfaits. Les rapports seront communiqués au Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG). Les comptes rendus devraient distinguer l'approbation du NASP, la mise en œuvre des SEI et les capacités opérationnelles du PNS. Ni la publication d'un NASP ni celle d'un document relatif au PNS ne devraient être présentées comme une preuve de la mise en œuvre effective du PNS.

2.9 **Ressources et appui régional.** BAGASOO devrait préparer le plan de travail et le budget de l'appui avec les États participants et coordonner l'assistance avec les bureaux régionaux de l'OACI et les partenaires intéressés. L'appui devrait correspondre aux besoins de chaque État en matière d'élaboration ou de mise en œuvre. Le programme devrait assurer le suivi des plans approuvés, des actions dotées de ressources, des examens achevés et des processus du PNS dont l'utilisation est démontrée. La participation, les ressources et la date de démarrage doivent faire l'objet d'un accord ; les étapes proposées à trois, six et douze mois constituent des cibles pour l'appui, et non des échéances existantes de l'OACI ou un engagement à atteindre la pleine maturité du PNS en un an.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre acte des défis qui entravent l'élaboration et la mise en œuvre des NASP dans les États membres de BAGASOO, notamment des lacunes dans les dispositions opérationnelles des PNS ;
b) appuyer l'approche coordonnée d'assistance proposée, associant l'élaboration et la mise en œuvre des NASP à l'établissement ou au renforcement progressif des PNS ;
c) prendre acte des étapes proposées à trois, six et douze mois, sous réserve d'un accord sur la participation, de l'appropriation nationale et de la disponibilité des ressources ; et
d) prendre acte de l'importance d'examiner séparément les progrès validés par les États concernant l'élaboration des NASP, les initiatives de renforcement de la sécurité et les processus du PNS dont le fonctionnement est démontré.